



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports,

Vu l'arrêté du 17 février 1986 modifié fixant la liste des spécialités exercées par les conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2019 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu l'arrêté du 3 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture du concours externe, du concours interne et du troisième concours de recrutement de conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2021 portant composition du jury du concours interne de conseillers d'éducation populaire et de jeunesse pour la session 2021 ;

Vu les propositions de la présidente de jury,

ARRETE

Article 1 : Sont adjoints au jury pour la phase d'admission du concours interne pour le recrutement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse pour la session 2021 en qualité d'examineurs spécialisés :

Examineurs spécialisés

Mme Mélanie BERNADAC Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de LIMOGES
Mme Marion BERNERON Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de BORDEAUX
M. Stéphane BOMBRUN Conseiller technique et pédagogique supérieur de classe normale	Académie de LYON
M. Quentin CARDINAUD Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de GRENOBLE
Mme Charlotte CHELLE Conseillère technique et pédagogique supérieure de classe normale	Académie de BORDEAUX
Mme Catherine DE NADAI Conseillère technique et pédagogique supérieure de classe normale	Académie de BORDEAUX
M. Rémi DUCLOS Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de LYON
Mme Pascale FORET Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de CAEN
Mme Sophie LAVERGNE Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de BORDEAUX
M. Xavier LEFEUVRE Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de NANTES
M. Pierre LEMAITRE Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de ROUEN
Mme Corinne MARTIN Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse classe exceptionnelle	Académie d' AIX-MARSEILLE
Mme Anne MEYER Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse	Académie d' ORLEANS-TOURS

Mme Marie-Laure MILLIET
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

M. Serge MILON
Inspecteur de la jeunesse et des sports classe exceptionnelle

Mme Patricia OSGANIAN
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse classe exceptionnelle

M. Max PINSON
Personne à compétences particulières

M. Bouabid REKMADI
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse

Mme Christelle RICHARD
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

Académie de BESANCON

Académie de NANTES

Académie de PARIS

Académie de STRASBOURG

Académie de VERSAILLES

Académie de NANTES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 16 juin 2021

La sous-directrice du recrutement



Nadine COLLINEAU